



CONSULTATION SUR DEVIS

FORMATION A LA GESTION DES ESPACES NATURELS PAR TRACTION ANIMALE (CHEVAL TERRITORIAL)

Contexte

Le cheval de trait breton, véritable témoin du monde rural en mutation, fait l'objet d'attentions particulières du Parc naturel régional d'Armorique depuis les années 1980. Le Parc Naturel Régional d'Armorique développe une action spécifique en faveur de cette race domestique bretonne sur le Domaine de Menez-Meur avec sept juments de trait enregistrées et la location d'un étalon des Haras nationaux (IFCE).

Parallèlement, le Parc conduit une stratégie de conservation des espaces naturels présents sur son territoire, et notamment sur le domaine de Menez Meur où il développe des actions expérimentales de restauration et de gestion des habitats. Le domaine de Menez Meur, Espace naturel sensible du Département du Finistère, présente un ensemble de landes sèches à humides, surmontées par des crêtes schisteuses, ayant des intérêts aussi bien écologique que historique et paysager mais qui demeurent parfois difficiles à gérer notamment à cause de l'accessibilité et de la portance du sol. Certains espaces naturels présents dans les communes du Parc posent les mêmes difficultés de gestion.

C'est dans ce contexte que le Parc a répondu à l'appel à projet régional « cheval territorial, au service des espaces naturels de l'Armorique ». Plusieurs outils de gestion sont mobilisés pour mener à bien ces actions : **le cheval de trait, vecteur de traction animale, est un outil de gestion à part entière, mobilisable pour effectuer des travaux de précision sur des espaces naturels fragiles.** Les travaux sont prévus dans un premier temps à Menez Meur, puis d'autres chantiers sont envisagés dans certaines communes du Parc afin de mieux faire connaître les actions de gestion réalisables à l'aide du cheval de trait.

C'est dans cette perspective que la présente consultation est lancée.

Description des travaux

La prestation consiste à la réalisation de formations destinées aux agents techniques des communes du PNRA selon 3 modules :

- Module 1 : présentation des techniques, outillages en réunion
- Module 2 : initiation aux agents techniques sur des chantiers démonstratifs
- Module 3 : perfectionnement aux agents techniques sur des chantiers démonstratifs

Le candidat est invité à compléter le bordereau de prix joint.

Ces prestations devront être impérativement réalisées sous un délai de 3 mois à compter de l'accord du PNRA.

Délai d'intervention

Ces prestations devront être réalisées impérativement avant le 16 septembre 2016.

Conditions de mise en œuvre

Les candidats devront prendre rendez-vous auprès de Mme Harmonie COROLLER, chargée de mission biodiversité (téléphone 02 98 81 16 42).

Une visite de reconnaissance du chantier, des voies d'évacuation sera réalisée avec un représentant technique de la maîtrise d'ouvrage avant intervention et vaudra état des lieux avant formation sur site.

Les prestations étant menées au sein d'un espace ouvert au public, le prestataire prendra toutes dispositions permettant d'assurer les conditions de sécurité et de signalisation. La signalisation des chantiers s'effectuera sous contrôle des services du PNRA. Des panneaux de chantier, fournis par l'entreprise devront être placés à l'issue des chantiers démonstratifs afin d'informer les visiteurs de la nature des travaux et d'en interdire les accès.

Documents à fournir

- Un devis détaillé reprenant le bordereau de prix à compléter ainsi qu'un descriptif des conditions de mise en œuvre (matériel, moyens humains et pédagogique mis en place) et le délai de réalisation des prestations.
- Attestation d'assurance RC en-cours de validité

Modalité de remise des offres

- **Par courrier pour le 3 juin 2016 – heure limite de dépôt : 12 Heures**
- Dossier à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 place aux foires, 29590 LE FAOU

